

12 Mars - Carlili se relance avec le soutien de Rent A Car

Paris, le 12 Mars 2024 - Deux mois après son placement en liquidation judiciaire, Carlili va reprendre du service grâce au soutien de Rent A Car. D'après nos confrères des Echos, le tribunal de commerce a autorisé la vente de gré à gré des actifs, la marque, la technologie et le fichier clients, de Carlili à Rent A Car et à Vincent Moindrot, fondateur de la startup. Un nouveau souffle pour ce dernier dont le projet de reprise avait échoué à la barre du tribunal de commerce en janvier. Carlili redémarrera le 18 mars en région parisienne et pourra faire appel aux véhicules de Rent A Car. Par la suite, l'objectif sera de se déployer dans d'autres villes et sur d'autres types de véhicules. Si les voitures sont mutualisées, les deux services restent bien distincts. En effet, Carlili se démarque par ses « car-sitters » : des indépendants qui livrent puis récupèrent les véhicules loués au domicile des clients. Ils seront une cinquantaine à reprendre du service.

Temps de lecture : minute

12 mars 2024

Article écrit par Aurélie Pasquier